

Rémy Malgouyres  
Le Bourg,  
63160,  
Égliseneuve près Billom,  
tél. : 04 73 68 97 85  
remy@malgouyres.org

À Monsieur le Juge des Référéés  
du Tribunal Administratif de  
Lyon,  
Palais des Juridictions administratives,  
184, rue Duguesclin,  
69433 Lyon Cedex 03

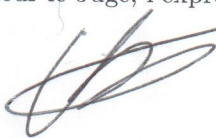
Madame, Monsieur le Juge de Référéés,

Je souhaite déposer une requête en référé, au titre de l'article *L521-2* du code de la justice administrative, pour la garantie du droit fondamental à un accès aux soins.

J'ai déposé un recours auprès de l'Agence Régionale de Santé, en relation avec des abus de la part de médecins. Or l'Agence Régionale de Santé me répond par rapport à des questions qui ne la concernent pas et à propos desquelles je ne l'ai pas sollicitée.

Vous trouverez également joint un courrier de M. le Procureur Général de la Cour d'Appel de Riom, qui explique qu'il ne peut pas intervenir sur ces questions, qui relèvent uniquement de la compétence administrative.

Restant à votre disposition pour fournir des informations complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Juge, l'expression de ma Considération Respectueuse.



Rémy MALGOUYRES  
Professeur à l'Université Clermont Auvergne